



Organisation
internationale
du Travail

100
1919•2019

Note
d'information
sur la

CÔTE D'IVOIRE

**Emploi
et questions
sociales dans
le monde**

Une économie
verte et créatrice
d'emplois

3-6 déc. 2019

14^e Réunion régionale africaine
Abidjan, Côte d'Ivoire



Table des matières

Introduction	3
1. Contexte économique et environnemental de la Côte d'Ivoire	3
2. Lien entre le marché du travail et l'environnement	5
2.1 Problèmes environnementaux en Côte d'Ivoire	5
<i>Stress thermique et changement climatique</i>	5
<i>Dégradation des forêts</i>	6
<i>Pollution</i>	6
3. Impact de la transition écologique sur l'emploi	7
<i>Emplois verts dans les énergies renouvelables</i>	7
<i>Emplois verts dans l'agriculture</i>	8
<i>Emplois verts dans la valorisation des déchets</i>	8
<i>Emplois verts dans la foresterie</i>	8
4. Rôle de la protection sociale et du développement des compétences	9
4.1 Développer un système de protection sociale adéquat pour soutenir une transition juste et inclusive	9
4.2 Promouvoir le développement des compétences pour améliorer la productivité et l'employabilité	9
Conclusion	10
Bibliographie	11

Introduction*

À la sortie, en 2011, d'une décennie de crises politico-militaires qui a fragilisé son économie, la Côte d'Ivoire s'est fixé pour objectif de devenir à l'horizon 2020 une puissance émergente et la locomotive économique de l'Afrique de l'Ouest. L'atteinte de cette vision s'est traduite par la mise en œuvre de politiques économiques centrées sur les infrastructures, l'extraction des matières premières et l'intensification de l'agriculture, poumon de l'économie ivoirienne. Ce modèle de développement a connu des succès certains, mais a également accentué les pressions sur les ressources naturelles, causant des dégradations environnementales importantes, sans oublier l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cette note d'information a pour but d'examiner les opportunités de création d'emplois verts en Côte d'Ivoire dans la perspective de promotion de modes de production plus durables. Elle examine aussi les principaux défis que le pays serait amené à surmonter sur les plans de la protection sociale et du développement des compétences afin de soutenir une transition juste et inclusive tout en garantissant la création d'emplois décents.

1. Contexte économique et environnemental de la Côte d'Ivoire

Après une décennie caractérisée par des épisodes d'instabilité politique (2002-2007 et 2010-2011), le gouvernement a adopté et mis en œuvre un plan national de développement (PND 2012-2015). Le renforcement des investissements autour des principaux moteurs de l'économie a permis au pays de retrouver une croissance forte avec un taux de croissance du PIB de 10,7 pour cent en 2012. Le nouveau PND (2016-2020), principalement basé sur une politique d'industrialisation, vise à faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Sur le plan social, la Côte d'Ivoire fait encore face à de nombreux défis posés notamment par une forte croissance démographique. Selon la dernière *Enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel* (INS, 2016), la population en âge de travailler est estimée à 14 870 000 personnes sur une population totale projetée de 23 681 000 en 2016, soit une proportion de 62,8 pour cent. Cette population réside majoritairement en milieu urbain (52,8 pour cent, dont 21,3 pour cent dans la ville d'Abidjan). Elle compte une forte proportion de personnes sans instruction (47,1 pour cent), et elle est relativement jeune (94,3 pour cent de 14-35 ans). La population en emploi est estimée à 8 418 000 personnes, soit 97,2 pour cent de la main-d'œuvre (anciennement appelée population active). La population au chômage est estimée à 240 000 personnes, soit un taux de 2,8 pour cent¹.

Toutefois, l'emploi reste avant tout concentré dans les secteurs à faible productivité, où domine le travail informel et précaire ainsi que les faibles revenus. C'est également dans ces secteurs que sont rencontrées les personnes les moins instruites, principalement dans les emplois indépendants agricoles et non agricoles (République de Côte d'Ivoire, 2014; Christiaensen et Premand, 2017). De façon globale, environ 90 pour cent des femmes exercent dans les emplois indépendants, y compris non agricoles, et ont de fait un accès limité à l'emploi salarié. Par ailleurs, la majorité des jeunes intégrant la vie active s'installent à leur propre compte, ceux ayant effectué des études plus longues augmentant la part d'emploi salarié et le chômage (Christiaensen et Premand, 2017).

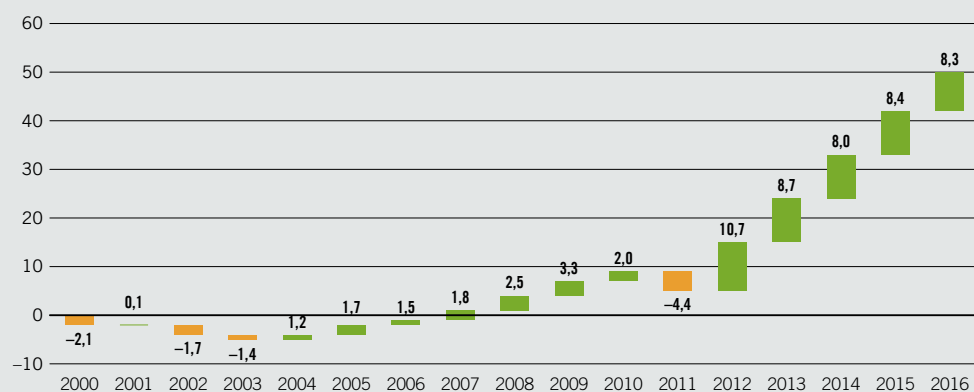
Sur le plan environnemental, la mise en œuvre des politiques de relance économique a eu pour effet d'accroître les pressions sur les ressources naturelles. Entre 2003 et 2013, l'extraction des matières premières en Côte d'Ivoire a connu une croissance annuelle moyenne de 3 pour cent. Les prélèvements des ressources en eau douce se sont également accrus, passant de 1,2 à 1,5 milliard de mètres cubes entre 1997 et 2014. Les terres quant à elles ont été sujettes à des pressions de plus en plus

* Cette note a été préparée par Bernard Foe Andegue (consultant) et Catherine Saget (Département de la recherche de l'Organisation internationale du Travail) pour la 14^e réunion régionale africaine à Abidjan (3-6 décembre 2019). Nous remercions Yacouba Diallo (bureau de pays de l'OIT à Dakar), Kavunga Kambale (bureau de pays de l'OIT à Abidjan), Ken Chamuva Shawa, Faycal Siddkou Boureima (bureau régional de l'OIT à Abidjan), Marek Harsdorff (Département des entreprises de l'OIT) et Antoine Bonnet (Département de la recherche de l'OIT).

1. Les chômeurs sont les personnes de 15 ans et plus, sans travail, en recherche d'emploi et disponibles à court terme. Le taux de chômage exprime la part des chômeurs dans la main-d'œuvre.

Figure 1

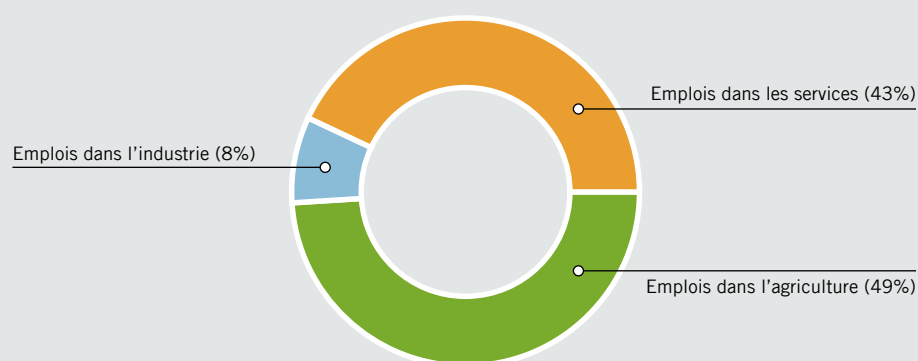
Taux de croissance annuel et cumulé du PIB de la Côte d'Ivoire (en pourcentage)



Source: Indicateurs de développement dans le monde, 2018.

Figure 2

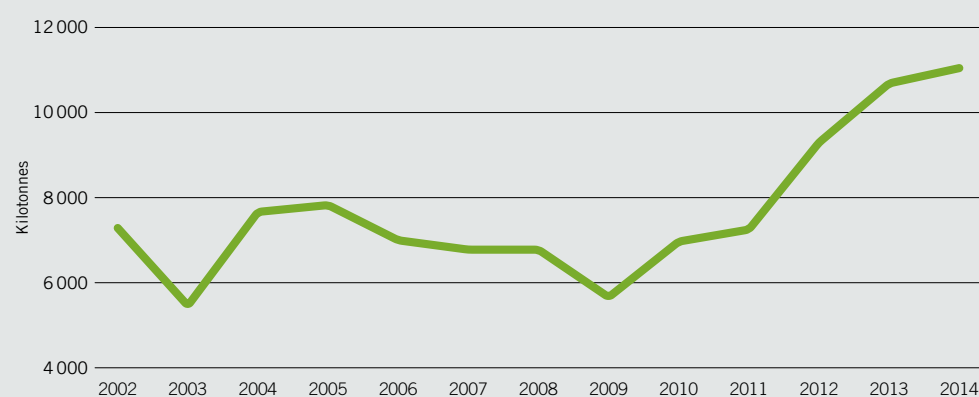
Structure de l'emploi en Côte d'Ivoire (2016)



Source: INS, 2016.

Figure 3

Émissions de CO₂ de la Côte d'Ivoire



Source: Indicateurs de développement dans le monde, 2018.

fortes, exercées en grande partie par l'agriculture, notamment la cacaoculture. Tous ces facteurs ont renforcé les émissions de GES domestiques qui ont connu une croissance de 2 pour cent entre 2002 et 2013, avec une augmentation importante en 2012, marquant le début de la mise en œuvre des programmes de relance.

Conscient des risques liés à la dégradation environnementale et à l'épuisement des ressources naturelles, le gouvernement ivoirien s'est engagé à promouvoir le développement durable et la lutte contre les changements climatiques. La Côte d'Ivoire est ainsi signataire de l'Accord de Paris dont l'objectif principal est de maintenir le réchauffement global de la planète au-dessous de 2 °C. Le pays ambitionne de réduire ses émissions de GES de 28 pour cent à l'horizon 2030, un objectif allant nécessairement de pair avec la promotion d'emplois verts.

2. Lien entre le marché du travail et l'environnement

2.1 PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX EN CÔTE D'IVOIRE

La mise en œuvre des politiques de développement de la Côte d'Ivoire, d'abord en 2002 et depuis 2012, a permis au pays de retrouver progressivement sa place parmi les premières puissances économiques de l'Afrique de l'Ouest. Ce développement centré principalement sur l'intensification des activités industrielles et agricoles, couplé à une croissance démographique rapide, a entraîné des dégradations importantes des écosystèmes. Les problèmes environnementaux majeurs en Côte d'Ivoire concernent le stress thermique, la dégradation des forêts et la pollution.

Stress thermique et changement climatique

On entend par «stress thermique» le fait pour l'être humain d'être soumis à une chaleur excessive que le corps n'est physiologiquement plus à même de supporter. Le problème touche surtout ceux qui travaillent en plein air, notamment dans l'agriculture et la construction.

Selon les estimations, plus de 2 pour cent des heures travaillées totales seront perdues dans le monde chaque année en raison du stress thermique d'ici à 2030. Malheureusement, le stress thermique est souvent associé à des contextes nationaux caractérisés par la pénurie de travail décent et de protection sociale, ainsi que par la forte prévalence de l'économie informelle et de la pauvreté au travail (BIT, 2019b).

De plus en plus souvent, le stress thermique est un frein à l'activité économique. Il empêche les entreprises de fonctionner normalement pendant les heures les plus chaudes, et les mesures qu'il requiert sont coûteuses. Même dans l'hypothèse où l'on parviendrait à maintenir le réchauffement climatique à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels d'ici à la fin du siècle, les pertes financières liées au stress thermique devraient atteindre 2 400 milliards de dollars des États-Unis au total à l'horizon 2030 (BIT, 2019b).

L'Afrique de l'Ouest sera parmi les sous-régions les plus touchées au monde: à l'horizon 2030, on estime qu'elle pourrait subir une perte de productivité associée au stress thermique équivalente à une baisse de 4,8 pour cent des heures de travail, contre 3,4 pour cent en 1995. La Côte d'Ivoire connaîtrait quant à elle une baisse de productivité plus forte encore, de l'ordre de 6 pour cent en 2030, soit l'équivalent de 763 000 emplois à plein temps, contre 4,1 pour cent, ou 204 000 emplois, en 1995 (BIT, 2019b).

Dans un contexte national où l'emploi agricole domine, l'adaptation au stress thermique passe non seulement par des campagnes de suivi et de sensibilisation, mais aussi par la promotion de la mécanisation de l'agriculture et par des politiques de développement des compétences visant à accroître l'efficacité et la durabilité de la production alimentaire dans le nouveau contexte climatique (BIT, 2018; Montt et Luu, 2018).

En 2019, la Commission sur l'avenir du travail a préconisé l'adoption d'approches intégrées de ce type, en appelant à la mise en place d'une garantie universelle pour les travailleurs, qui suppose notamment le respect de normes de sécurité et de santé sur tous les lieux de travail (BIT, 2019a).

Au-delà de son impact sur le stress thermique, le changement climatique a aussi affecté la pluviométrie qui a connu un déficit depuis les années 1970, accompagné d'un raccourcissement des saisons

en Côte d'Ivoire. Ces modifications ont affecté les calendriers agricoles, transformant également la saisonnalité des emplois agricoles (PNUD, 2014a).

Dégradation des forêts

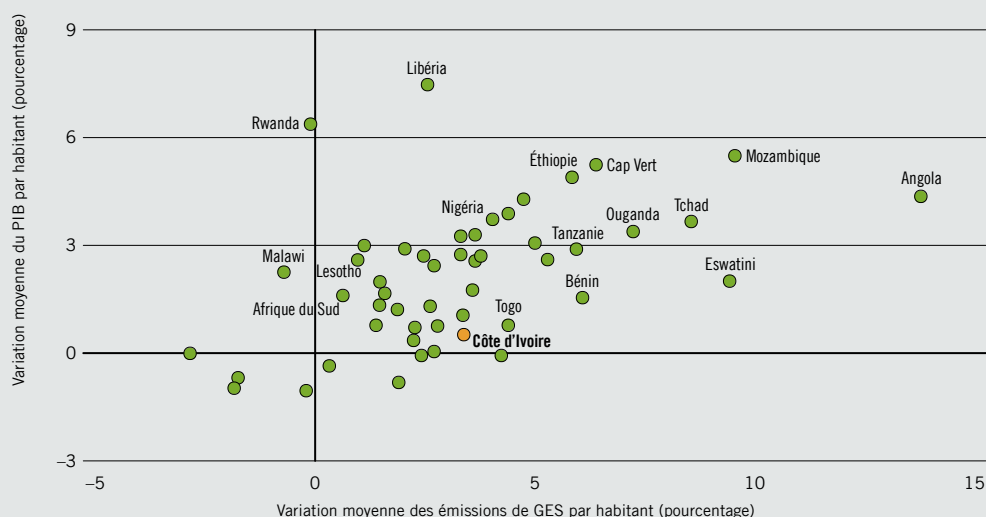
La déforestation demeure l'un des principaux défis environnementaux en Côte d'Ivoire. Elle est causée en grande partie par l'expansion des surfaces agricoles (essentiellement la cacaoculture), le pays ayant perdu près de 68 pour cent de sa surface boisée entre 1990 et 2015 (Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2016). Le prélèvement du bois pour la cuisson et la production du charbon de bois contribue également à la destruction du couvert forestier sur l'ensemble du territoire national, les effets étant plus prononcés en zone rurale où le bois de chauffage demeure la principale source d'énergie dans les ménages. En 2011, la biomasse (biocombustibles et déchets) englobait 73 pour cent de la consommation finale d'énergie en Côte d'Ivoire, bien loin devant les produits pétroliers (15 pour cent), le gaz naturel (11 pour cent) et l'hydroélectricité (1 pour cent) (Stove*Plus*, 2015). En plus des pressions exercées par l'agriculture et les besoins en bois énergie, l'exploitation forestière industrielle ainsi que les conflits armés/politiques contribuent également à la déforestation et à la dégradation des forêts en Côte d'Ivoire avec des répercussions importantes sur la faune sauvage, notamment dans les parcs nationaux (PNUD, 2014b; PNUE, 2015).

Pollution

La Côte d'Ivoire a connu un récent boom urbain conduisant à une forte concentration de la population dans la ville d'Abidjan qui comptait près de 40 pour cent des habitants en 2015 pour une population urbaine totale estimée à 53 pour cent (Christiaensen et Premand, 2017). Ainsi, les centres urbains et celui d'Abidjan en particulier sont confrontés à la pollution par les déchets, les capacités des systèmes de gestion étant largement dépassées. Les villes font également face à une importante pollution par les eaux usées, pluviales et les eaux résiduaires industrielles. Dans le cas particulier d'Abidjan, cette pollution dégrade les eaux de la lagune Ébrié qui représente pourtant le plus grand système lagunaire d'Afrique de l'Ouest et un support culturel et économique essentiel pour la Côte d'Ivoire (PNUE, 2015). Ces formes de pollution engendrent aussi des risques sanitaires importants, surtout dans les quartiers précaires et spontanés (PNUD, 2014a; Atta, Gogbe et Kouassi, 2013).

Figure 4

Croissance du PIB et des émissions de GES au sein des économies africaines (1995-2014)



Source: BIT, 2018.

Les problèmes environnementaux menacent l'ensemble des services écosystémiques fournis dont dépendent des emplois dans les secteurs tels que l'agriculture, la foresterie et la pêche. Par exemple, le maintien d'une agriculture non durable et destructrice du couvert forestier pourrait détruire près de 40 000 à 50 000 emplois dans la filière nationale du bois (European Forest Institute, 2014).

3. Impact de la transition écologique sur l'emploi

Depuis 2002, la Côte d'Ivoire a misé sur l'industrialisation pour moderniser son économie et atteindre le statut de pays émergent à l'horizon 2020. La mise en œuvre des politiques y relatives s'est accompagnée de pressions importantes sur les ressources naturelles dans les secteurs minier, agricole et énergétique et leur corollaire sur les dégradations environnementales et les émissions de GES. Le pays s'est ainsi classé dans la liste des économies qui n'ont pas réussi à découpler croissance économique et réduction des émissions de GES. En effet, entre 1995 et 2014, la Côte d'Ivoire a atteint une croissance annuelle moyenne du PIB de 0,51 pour cent, alors que les émissions annuelles moyennes de GES ont augmenté de 3,3 pour cent. D'autres pays africains tels que l'Angola, la Tanzanie, le Nigéria et l'Égypte ont également enregistré la même tendance. À l'inverse, certains pays au sein du continent ont réussi à associer croissance économique et réduction des émissions de GES, tels que le Rwanda et le Malawi.

En ce qui concerne l'emploi, les données disponibles montrent que la transition vers une économie verte sera associée à des pertes nettes d'emplois en Afrique. En effet, à l'horizon 2030, l'adoption de modes de production durables entraînera une perte de 650 000 emplois principalement dans les secteurs des énergies fossiles, contre 300 000 nouveaux créés surtout dans les secteurs de la construction, de l'extraction des minerais de cuivre et de la fabrication des machines électriques (BIT, 2018). Cette tendance régionale négative est liée à la dépendance des premières économies africaines (notamment Nigéria, Afrique du Sud, Égypte, Algérie et Angola) vis-à-vis de l'extraction des ressources naturelles. En revanche, les pays dont l'économie dépend moins de ces secteurs d'activités pourront mieux bénéficier des opportunités d'emplois générés par l'économie verte, en particulier dans les secteurs de la valorisation des déchets et des énergies renouvelables.

Pour le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, les données disponibles montrent que la transition vers une économie verte représente l'une des solutions permettant de créer des emplois décents, renforcer la productivité des entreprises et limiter les pressions sur les ressources naturelles (PNUD, 2014a; ENDA, 2013). Les principaux secteurs d'activités présentant les opportunités d'emplois verts concernent les énergies renouvelables, l'agriculture, la valorisation des déchets et la foresterie.

D'après une simulation du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (CIRES) en 2017, la transition vers une économie verte génère des gains de croissance de 1 à plus de 2 points de pourcentage relativement au maintien du statut quo sur la période 2020-2040. En 2040, la proportion de la population pauvre atteindrait 29 pour cent dans le scénario «vert» le plus optimiste, contre 33 pour cent dans le scénario de référence, et le taux de chômage se situerait à 10 pour cent, contre 30 pour cent dans le scénario de référence.

Emplois verts dans les énergies renouvelables

La Côte d'Ivoire s'est fixé pour objectif de porter à 16 pour cent la part des énergies renouvelables (hors l'hydroélectricité) et de réduire de 26 pour cent la dépendance vis-à-vis des énergies fossiles à l'horizon 2030 (République de Côte d'Ivoire, 2016a).

Les énergies durables offrent de nombreuses opportunités d'emplois verts. Il a été estimé par exemple que la création d'un «parc à bois de chauffe» pour 100 000 habitants représentait environ 1 125 emplois verts, tandis que la production de 70 000 tonnes de charbon par pyrolyse améliorée pouvait créer 1 000 emplois domestiques (PNUD, 2014a). De plus, l'amélioration de l'efficacité des énergies de cuisson pourrait contribuer à l'autonomisation des femmes en zone rurale. En effet, étant principalement en charge de la collecte du bois, elles y consacrent entre quatre et six heures par jour (Réseau Climat & Développement, 2014). Par ailleurs, cette technologie présente des bénéfices sur la santé grâce à la faible production de fumées de combustion dont l'inhalation est à l'origine de problèmes respiratoires, en particulier pour les femmes et les enfants (PNUD, 2014b; Réseau Climat & Développement, 2014).

Emplois verts dans l'agriculture

Le secteur agricole emploie près de 60 pour cent de la population active en Côte d'Ivoire. Entre 1990 et 2015, l'expansion des surfaces agricoles, notamment pour la cacaoculture, a été la principale cause de la déforestation (Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2016).

Le développement d'une agriculture durable pourrait générer de nombreux emplois verts et productifs à travers, entre autres, l'agriculture biologique, l'agroforesterie et la restauration des sols, et le pompage et l'irrigation par les énergies renouvelables (ENDA, 2013). Dans le seul secteur de la cacaoculture par exemple, le vieillissement des vergers, couplé à la raréfaction des surfaces cultivables à cause de la déforestation, nécessitera de produire 600 millions de plants entre 2009 et 2024 (PNUD, 2014a). Des niches d'emplois verts directs existent ainsi dans toute la chaîne: recherche et innovation; production, diffusion et plantation des espèces améliorées; formation et encadrement des cacaoculteurs; valorisation des déchets. Le développement d'une cacaoculture verte permettrait ainsi de créer 230 000 emplois domestiques additionnels (European Forest Institute, 2014).

Emplois verts dans la valorisation des déchets

Le secteur de la gestion des déchets, comptant en 2012 près de 14 000 emplois, est considéré comme l'un des principaux gisements d'emplois verts en Côte d'Ivoire bien que le potentiel soit sous-exploité.

D'une part, la gestion durable des déchets ménagers (urbains) pourrait créer des milliers d'emplois verts directs à travers les activités de collecte, transport et recyclage. Des emplois verts pourraient également être générés à travers la valorisation des déchets urbains (méthanisation). Il a ainsi été estimé que la valorisation de 200 000 tonnes de déchets collectées dans cinq villes ivoiriennes pour la production de 18 mégawatts d'électricité issus du biogaz pouvait générer près de 11 000 emplois et éviter l'émission de 350 000 tonnes d'équivalents CO₂ par an. D'autre part, la valorisation des résidus et déchets agricoles et agro-industriels pourrait générer des emplois verts, notamment pour les populations rurales.

Emplois verts dans la foresterie

La foresterie constitue un gisement important d'emplois verts en Côte d'Ivoire au regard de la surface forestière à reconstituer, et de la forte dégradation des 4 millions d'hectares de surface boisée existants (European Forest Institute, 2014). Ainsi, les activités de reboisement, la promotion de l'agroforesterie et la gestion durable des forêts pourraient créer des milliers d'emplois directs pour les populations rurales. En 2012, le reboisement de 5 000 hectares de forêt dans le cadre du programme national de reboisement devait générer près de 3 000 emplois verts (PNUD, 2014a). Des emplois verts indirects pourraient également être créés à travers des activités telles que la collecte des produits forestiers non ligneux, la transformation et la commercialisation des produits forestiers.

4. Rôle de la protection sociale et du développement des compétences

4.1 DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE ADÉQUAT POUR SOUTENIR UNE TRANSITION JUSTE ET INCLUSIVE

La protection sociale fait partie des quatre piliers de l'Agenda du travail décent. La mise en œuvre de politiques adéquates peut, d'une part, protéger les travailleurs contre les effets négatifs des changements climatiques et d'autres formes de dégradations environnementales et, d'autre part, faciliter l'adaptation des individus et de leur famille, y compris ceux des groupes vulnérables (BIT, 2018). Plusieurs mécanismes peuvent soutenir l'atteinte de ces objectifs en promouvant des solutions d'adaptation et de mitigation. Des programmes de transfert monétaire permettraient d'éviter que les groupes ayant perdu leurs sources de revenus se reconvertissent dans des secteurs d'activités à l'origine des dégradations environnementales. De leur côté, les programmes publics d'emploi et le paiement pour les services écosystémiques contribueraient à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté à travers la génération de revenus tout en maintenant les divers services fournis par l'écosystème (BIT, 2018).

En Côte d'Ivoire, le système de protection sociale couvre une minorité de la population œuvrant dans le secteur formel. L'assurance-maladie, par exemple, exclut grandement les travailleurs du secteur informel, avec un taux de couverture des ménages inférieur à 6 pour cent en 2013 (République de Côte d'Ivoire, 2013). Cependant, le dispositif de protection sociale intègre des mécanismes de transferts monétaires et en nature destinés aux groupes en situation d'extrême pauvreté et/ou de vulnérabilité, y compris aux victimes de catastrophes naturelles.

Dans sa nouvelle politique de développement (République de Côte d'Ivoire, 2016b), le pays s'est engagé à agir pour les travailleurs vulnérables aux chocs climatiques de même que les groupes en situation de chômage et/ou de sous-emploi dans les dispositifs de sécurité sociale. Les mesures prises visent notamment à l'instauration de la couverture maladie universelle, la mise en œuvre de programmes d'insertion des jeunes et l'extension de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants et du secteur informel. La transition vers une économie verte nécessiterait également d'anticiper les besoins de protection sociale des futurs travailleurs «verts» et d'accompagner les travailleurs dont les emplois seront détruits au cours de la transition écologique.

4.2 PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES POUR AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ ET L'EMPLOYABILITÉ

Le développement des compétences est un outil essentiel pour réduire la pauvreté et l'exclusion et renforcer la compétitivité et l'employabilité (BIT, 2008). En ce qui concerne l'économie verte, l'inadéquation des compétences est considérée comme un obstacle majeur pour parvenir à la transition vers des économies plus durables (BIT, 2018). En effet, la transition vers une économie verte s'accompagne de l'adoption de modes de production plus durables, ce qui crée des besoins importants en termes de nouvelles compétences dans tous les maillons de l'économie.

Malgré les progrès réalisés, par exemple dans le taux de scolarisation secondaire en pourcentage de la classe d'âge, certains secteurs manquent encore de main-d'œuvre qualifiée, l'inadéquation des formations offertes dans le système éducatif aux besoins du marché du travail en étant la principale cause (ENDA, 2013). Par ailleurs, le système d'enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) offre peu de formations ciblant les personnes peu qualifiées. Par conséquent, l'apprentissage traditionnel (généralement délivré par des micro et petites entreprises du secteur informel) reste le principal moyen de formation pour les personnes peu qualifiées, alors que seuls 12 pour cent de la population en âge de travailler ont participé à une formation postsecondaire (Christiaensen et Premand, 2017).

Consciente des difficultés rencontrées par son système éducatif pour fournir le marché du travail en main-d'œuvre qualifiée, la Côte d'Ivoire entend faire du développement du capital humain une priorité. Il est ainsi prévu de moderniser les programmes d'EFTP afin d'aligner les formations aux besoins de l'économie nationale, de mettre en œuvre des politiques de réinsertion des jeunes au système éducatif et de renforcer l'accès des travailleurs du secteur informel à la formation. Entre 2016 et 2020 par

exemple, le gouvernement a prévu de garantir l'accès de près de 53 000 jeunes à des programmes d'aide à l'embauche et de développer des programmes d'apprentissage dans les secteurs non structurés et agricoles en faveur de 123 000 jeunes déscolarisés (République de Côte d'Ivoire, 2016b).

La formation professionnelle est fondamentale pour le succès de l'économie verte. En consultation avec le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes et le Ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, le Ministère de l'Environnement et du Développement durable a retenu 18 métiers essentiels pour la protection de l'environnement, pour l'insertion professionnelle des jeunes et pour la promotion du travail décent – avec leurs tâches principales et les compétences requises (Ministère de l'Environnement et du Développement durable, 2018): métiers de recyclage des déchets ferreux, de spécialiste en bourse de déchets ou conseiller en finance verte, parmi d'autres exemples. Sur cette base, la prochaine étape serait d'introduire de nouveaux programmes de formation pour préparer la main-d'œuvre à la transition vers une économie verte. Des travaux sont en cours pour l'élaboration d'un référentiel de formation et de compétences sur les métiers retenus. Les efforts de modernisation du système d'EFTP devraient également mettre l'accent sur l'accès des travailleurs du secteur informel à des formations dans les secteurs à fort potentiel d'emplois verts. Dans ce processus, le gouvernement devrait tenir compte du rôle crucial joué par l'apprentissage traditionnel pour les travailleurs peu qualifiés. Cela nécessiterait notamment de fournir un appui important aux organismes de formation impliqués pour intégrer les métiers verts dans leurs programmes. Par ailleurs, il conviendrait de promouvoir un dialogue avec l'ensemble des partenaires sociaux et le secteur privé en particulier, afin de s'assurer que leurs besoins spécifiques en compétences vertes soient effectivement intégrés. L'implication du secteur privé pourrait aussi promouvoir l'employabilité des jeunes formés à travers par exemple des programmes de stage/apprentissage.

Conclusion

Les modes de développement intensifs en ressources naturelles ont atteint leurs limites au regard de leur forte empreinte écologique. Toute croissance non durable met en péril le bien-être et les moyens de subsistance des communautés et menace les emplois qui dépendent de services écosystémiques. La Côte d'Ivoire, consciente de cette réalité planétaire, s'est engagée pour une croissance durable. Alors que la transition vers une économie verte en Côte d'Ivoire sera inévitablement associée à des pertes d'emplois notamment dans les secteurs de l'industrie fossile et de l'agriculture, il existe de claires opportunités de réussir cette transition par la création de nouveaux emplois verts dans l'agriculture durable, le reboisement, la valorisation des déchets ou encore les énergies renouvelables.

Afin de tirer le plein bénéfice de ce potentiel, il est essentiel d'adopter des politiques de protection sociale palliant la destruction d'emplois liée à la transition et accompagnant les «nouveaux travailleurs verts». Il convient également d'accorder une attention particulière aux travailleurs du secteur informel qui représente un fort potentiel d'emplois verts. En outre, il est crucial d'anticiper les besoins en compétences vertes en les intégrant dans les politiques de formation. Ces différents défis rappellent le rôle clé que devrait jouer le dialogue social entre le gouvernement et l'ensemble des partenaires sociaux afin de s'assurer que la transition vers l'économie verte en Côte d'Ivoire s'accompagne effectivement de la création d'emplois productifs et décents, accessibles à toutes les couches de la population active.

Bibliographie

- Atta, Koffi; Gogbe, Téré; Kouassi, Patrick Juvet (2013). «Problèmes environnementaux et risques sanitaires dans les quartiers précaires d'Abidjan: cas de Yaosehi dans la commune de Yopougon», *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 2.
- BIT (2008). *Conclusions sur les compétences en vue de stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement*, Conférence internationale du Travail, 2008.
- (2018). *Emploi et questions sociales dans le monde 2018: une économie verte et créatrice d'emplois*.
- (2019a). *Travailler pour bâtir un avenir meilleur*, Commission mondiale sur l'avenir du travail.
- (2019b). *Working on a warmer planet: The impact of heat stress on productivity and decent work*.
- Christiaensen, Luc; Premand, Patrick (dir. de publ.) (2017). *Emploi, productivité et inclusion pour réduire la pauvreté: un diagnostic de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire*. Washington, DC, Groupe de la Banque mondiale.
- ENDA (Énergie Environnement Développement) (2013). *Étude nationale sur les opportunités et stratégies d'une transition vers une économie verte en Côte d'Ivoire: feuille de route*.
- European Forest Institute (2014). *Note d'information. Comment concilier développement agricole et forestier en Côte d'Ivoire, et à quel coût?*
- Groupe de la Banque mondiale (2016). *Ivory Coast: (Intended) Nationally Determined Contribution – (I)NDC*, Climate Policy Team.
- INS (Institut national de la statistique) (2016). *Enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel (ENSESI)*, réalisée en collaboration avec la Direction générale de l'emploi et l'Agence Emploi Jeunes, Côte d'Ivoire.
- Ministère de l'Environnement et du Développement durable (2016). *Analyse qualitative des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts en Côte d'Ivoire*, rapport final, novembre, Côte d'Ivoire.
- (2018). *Catalogue des métiers et emplois verts*, Direction de l'économie verte et de la responsabilité sociétale, Côte d'Ivoire.
- Montt, Guillermo; Luu, Trang (2018). *Does conservation agriculture change labour requirements? Evidence of sustainable intensification in Sub-Saharan Africa*, Research Department Working Paper No. 35. Genève, BIT.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) (2014a). *Promouvoir les opportunités d'emplois verts en Côte d'Ivoire*.
- (2014b). *Étude NAMA sur le charbon de bois durable en Côte d'Ivoire*.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) (2015). *Côte d'Ivoire, évaluation environnementale post-conflit*.
- République de Côte d'Ivoire (2013). *Stratégie nationale de protection sociale*.
- (2014). *Enquête nationale sur la situation de l'emploi et du travail des enfants (ENSETE 2013)*, rapport descriptif sur la situation de l'emploi, août.
- (2016a). *Plan d'actions national des énergies renouvelables (PANER) (2016-2020/2030)*, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique d'énergies renouvelables de la CEDEAO (PERC).
- (2016b). *Plan national de développement (2016-2020)*.
- Réseau Climat & Développement (2014). *Lutter contre la pauvreté et les changements climatiques: le rôle des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Afrique*, recommandation du Réseau Climat & Développement, novembre.
- StovePlus (2015). *Énergies propres de cuisson en Côte d'Ivoire – Situation & perspectives*, Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités – GERES, en collaboration avec le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO – CEREEC, et avec l'appui d'Emerging Market Consulting – EMC, Phnom Penh.
- UNISDR (2011). *Stratégie nationale de gestion des risques de catastrophes & plan d'action – Côte d'Ivoire*, version finale – octobre 2011.



La Côte d'Ivoire fait face à plusieurs défis environnementaux : le stress thermique, la déforestation, la pollution, qui ont des répercussions sur les conditions de travail, et qui peuvent nuire à l'activité économique des entreprises. La transition vers une économie verte permettrait de limiter les impacts négatifs du changement climatique et de la dégradation de l'environnement. La Côte d'Ivoire a adopté des objectifs ambitieux en matière d'environnement et mis en place des mesures qui favorisent le progrès social et la compétitivité des entreprises, comme le développement des compétences pour l'économie verte.

